

AAPPMA PLAISANCE-FONSORBES-COLOMIERS-LA SALVETAT

CALENDRIER PREVISIONNEL DES ACTIVITES 2026

(maj 24/11/25)

➤ LÂCHER DE TRUITES AEC

Carte de pêche 2026 obligatoire, achat possible sur place Lac de Bidot

Pêche interdite le jeudi et/ou le vendredi, jour de déversement , 1 canne par pêcheur le week-end
Attribution de la Fédération de Pêche 31 « Parcours Truites AEC et Détente Initiation »

avec un complément par L'AAPPMA PFCS pour le Petit Lac de Bidot

Attention : 10 truites maximum capturées par pêcheur et par jour

LE TOUCH à PLAISANCE-DU-TOUCH		AU PETIT LAC DE BIDOT	
Jours de fermeture de la pêche	Jours de pêche avec 1 seule canne	Jours de fermeture de la pêche	Jours de pêche avec 1 seule canne
		9 janvier	10 et 11 janvier
		23 janvier	24 et 25 janvier
		6 février	7 et 8 février
26 et 27 février	28 et 29 février	12 et 13 février	14 et 15 février
		20 février	21 et 22 février
		6 mars	7 et 8 mars
12 et 13 mars	14 et 15 mars	12 et 13 mars	14 et 15 mars
2 et 3 avril	4 et 5 avril	26 et 27 mars	28 et 29 mars
23 et 24 avril	25 et 26 avril	16 et 17 avril	18 et 19 avril

* Fermeture du carnassier le DIMANCHE 25 JANVIER

* Ouverture du carnassier le SAMEDI 25 avril :

3 carnassiers dont 2 brochets maximum, par jour et par pêcheur

Dans notre association les carnassiers lâchés dépassent tous la taille réglementaire

Donc prenez soin des petits carnassiers car ils sont nés dans le lac où vous pêchez

Attention : Département de Haute-Garonne, TOUS les black-bass capturés, doivent être remis à l'eau

➤ CONCOURS DE PÊCHE, TRUITES AEC et +

au Petit Lac de BIDOT RD68 (FONSORBES)

Carte de pêche 2026 obligatoire, achat possible sur place

Le SAMEDI 9 MAI, inscriptions à partir de 8h, tirage au sort des emplacements

5h30 de pêche, de 9h00 à 14h30, repas livré sur le coup de pêche, fermeture de la pêche les 7 et 8 mai

Frais d'inscription : 20€ inclus « café du matin, concours et repas de midi »

Lots : Du 1^{er} au 10^{ème} au choix bon d'achat ou filet garni, lots pour les autres pêcheurs

SAMEDI 22 AOÛT (date à confirmer)

Fête de PLAISANCE-DU-TOUCH

Carpodrome Lac SOULA

CONCOURS ouvert à tous

3 HEURES DE PÊCHE

Carte de pêche 2026 obligatoire

17 rue d'Estujats 31830 Plaisance du Touch, GPS : Longitude : 1.3093472 – Latitude : 43.5655910

Concours de pêche de 3H en INDIVIDUEL de 8h30 à 11h30, inscription à partir de 6h45

- Prévoir un chariot pour le transport de votre matériel

- Coups des pêcheurs sécurisés avec rubalises

Frais d'inscription (café, casse-croûte inclus) : 15€ pour les adultes, 10€ pour les moins de 18 ans

REGLEMENT : Secteur canne SANS moulinet : 20 postes, Secteur canne AVEC moulinet, 25 postes

- Toutes esches, amorces illimitées
- Grande bourriche obligatoire pour chaque pêcheur
- Classement au poids, 1 point par gramme, pesée au poste à la fin du concours
- Les enfants inscrits seront placés à côté de leurs parents

CLASSEMENT INDEPENDANT PAR SECTEUR, lot pour chaque pêcheur

➤ CONCOURS DE PÊCHE, TRUITES AEC et +

Au Petit Lac de BIDOT RD68 (FONSORBES)

Carte de pêche 2026 obligatoire, achat possible sur place

Le SAMEDI 7 NOVEMBRE, inscriptions à partir de 8h, tirage au sort des emplacements

5h30 de pêche, de 9h00 à 14h30, repas livré sur le coup de pêche, fermeture de la pêche les 5 et 6 novembre

Frais d'inscription : 20€ inclus « café du matin, concours et repas de midi »

Lots : Du 1^{er} au 10^{ème} au choix bon d'achat ou filet garni, lots pour les autres pêcheurs

➤ LÂCHER DE TRUITES AEC au petit Lac de BIDOT RD68 (FONSORBES)

Carte de pêche 2026 obligatoire, achat possible sur place

Pêche le SAMEDI 12 et le DIMANCHE 13 DECEMBRE

Fermeture de la pêche les 10 et 11 décembre, 1 canne par pêcheur le week-end

Inscriptions à l'Atelier Pêche Nature : En SEPTEMBRE aux FORUMS DES ASSOCIATIONS de : PLAISANCE, FONSORBES, COLOMIERS, LA SALVETAT (voir dates en mairies).

Assemblée Générale 2026 le VENDREDI 18 DECEMBRE 2026 à 20H30

Maison des Pêcheurs « Lac Soula » 17 rue d'Estujats, PLAISANCE-DU-TOUCH

GPS : Long : 1.3093472 – Lat : 43.5655910

Normalement, 2026 est une année d'élection des CA des APPMA en AG, à réaliser avant le 31/12, avec

l'élection de 3 délégués de l'APPMA PFCS, et l'approbation de candidat(s) au CA de la Fédération

Départementale 31 à l'AG 2026

Les pêcheurs ayant choisi notre APPMA lors de l'achat de la carte de pêche cotisent pour l'association :

3€ par jeune et 8€ par adulte, avec un grand nombre de pêcheurs adhérents de notre association,

l'intégralité de cet argent est investie dans l'achat d'environ 1200 kg de poissons reproducteurs (gardons, carpes, tanches, brochets...) afin de les réintroduire dans nos lacs Soula, Bidot et Birazel, à ajouter 1175 kg

de truites « Arc-En-Ciel » qui seront lâchées dans le Touch et le petit lac de Bidot, attribution de la

Fédération de Pêche 31 et complément par l'APPMA PFCS.

Merci à tous.

Visitez notre site : <https://peche31.fr>, possibilité d'acheter la carte de pêche en ligne

APPMA Plaisance-Fonsorbes Colomiers-La Salvetat mail : peche31.aappma.pfcs@gmail.com

Tél Président 06 36 98 36 32 Secrétaire 06 02 31 21 79

